

# GESTION DES PRETS TEMPORAIRES DE PROTHESES EN ORTHOPEDIE, PAR UN PREPARATEUR EN PHARMACIE HOSPITALIERE (PPH) AU SEIN DU BLOC

A. Henry, M. Lazaro, G. Leboucher

Service pharmacie– Hospices Civils de Lyon, Groupement Hospitalier Nord

### Objectifs

Ce travail présente le bilan à 1 an de l'activité du poste de PPH créé à la demande du Bloc ORTHOPEDIQUE, pour gérer l'approvisionnement des implants en Prêt temporaires (PT) et longue durée (PLD). Ce poste est financé par le pôle de chirurgie à raison de 1 ETP.

### Méthode

L'ensemble de l'activité du PPH a été enregistrée à chaque étape du circuit pendant un an. Le temps consacré à la réalisation de chaque étape a quant à lui été consigné par le PPH sur une période de 3 semaines.

### Résultats

**Périmètre d'activité :** Implants en prêt uniquement. Les ancillaires sont gérés par les ibodes. Les implants en dépôt permanent sont gérés par un autre PPH.

**Lieu d'activité et Encadrement :**

Le PPH dispose d'un poste de travail au sein même du bloc. Il travaille en relation étroite avec le cadre du bloc, les ibodes et sous la responsabilité technique du pharmacien

**Le circuit et l'activité :**

**Demande de prêt rédigée par le CADRE DU BLOC**  
(Bon papier)

156 PT et 37 PLD pour 17 fournisseurs

**Vérification de l'inscription au livret des DMI demandés par le PPH**

**Envoi de la demande de prêt au Fournisseur par le PPH**  
(Fax/mail)  
Gestion des ruptures, des délais de livraison et des substitutions éventuelles, en lien avec le cadre du bloc

Nbre moy de demande/sem : 4,77

**Réception des prêts par le PPH**  
Réception physique de chaque implant puis mise à disposition des ibodes

-Nbre moy de réception/sem : 4,89  
-Tps moy/réception: 60mn [15-90mn], pour 50 références en moyenne/prêt.

**Commande de régularisation des prêts et gestion des litiges avec les fournisseurs**

-Nbre moyen de litige traité par mois : 2,22  
-Montant annuel concerné: 55 926€

**Saisie des données de traçabilité de la pose dans le logiciel de traçabilité par le PPH**

**Vérification des implants avant retour du prêt au fournisseur par le PPH, par rapport:**  
-au BL initial  
-au bon de traçabilité des implants posés transmis par les Ibodes

Nbre moyen de retour/sem : 3,5

**Pose et traçabilité sur papier des DMI posés, par les IBODES, en per-opérateur.**

### Discussion-Conclusion

La maîtrise totale du circuit, à l'implant près, nous a permis de le sécuriser; de récupérer des oublis de traçabilité per-opérateur et de gérer efficacement les litiges avec les fournisseurs. Chaque litige a pu être traité de manière argumentée sur la base de tous les documents enregistrés (bon de livraison, de traçabilité, d'enlèvement). Le gain de 55 426€ finance à lui seul le poste de PPH.

Cela nous permet également d'assurer nos missions de veille sanitaire par la connaissance exhaustive et en temps réel des implants présents au bloc.

Le cadre du bloc a vu, quant à lui, son temps de travail libéré de 1 et 2h par jour.

Le bilan est très positif et le poste a été pérennisé par le pôle de chirurgie. La prochaine étape est la dématérialisation des demandes de prêts.